

Réunion de l'APEL Ste Anne

Le mardi 26 janvier 2021

Début de la réunion à 20H30, en distanciel

Présents : Bureau, Houdé Rozé, Julien Eouzan, M. Morel, Guillaume Caïtucoli, Gwénaelle Martin, Léna Hamelin, Carole Clenet, Karine Bablée, Romuald Saurin, Cécile de la Pointe, Virgnie Darville - Clerici

Avant d'aborder les points proposés dans l'ordre du jour, M. Morel répond aux questions qui lui ont été rapportées :

1) Y a-t-il eu des cas Covid ? comment cela a-t-il été géré ?

Réponse de M. Morel → il y a un protocole strict à suivre avec courrier à transmettre au autorités compétentes (rectorat, académie...) pour prévenir de la situation. L'ARS mène une action de traçage afin d'identifier les éventuels cas contacts. Les parents de la classe concernée sont également prévenus.

M. Morel rappelle également que les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Il constate que ces recommandations ne sont pas toujours appliquées. Par exemple il est déjà arrivé qu'un enfant de maternelle indique à l'enseignant(e) : « J'ai pris du sirop rose avant de venir à l'école ce matin ».

2) Savez-vous déjà combien de classes sont prévues pour la rentrée ?

Réponse de M. Morel → à ce jour, rien n'est confirmé, mais il semblerait que pour l'année scolaire 2021-2022, le nombre de classe soit identique, c'est-à-dire 13. La décision finale arrive en général au mois de mars.

A noter que l'outil en ligne, via l'onglet pré-inscription, a permis de simplifier les démarches d'inscription pour les nouvelles familles.

3) Pouvez-vous nous donner plus de précisions quant à la décision d'annuler la classe des neiges ?

Réponse de M. Morel → l'annulation devenait inéluctable suite à l'observation de différents critères :

- Les directives du ministère de l'éducation nationale d'une part ainsi que l'inspecteur académique et la direction diocésaine qui ont été interrogés, ont indiqué qu'il serait plus prudent d'annuler ou de reporter le séjour.
- La fermeture maintenue des remontées mécaniques
- Un 3eme confinement plus ou moins annoncé
- Le transporteur prévu pour le voyage devait avoir ses devis signés à la fin Janvier, compte tenu de la situation, il était trop risqué de s'engager sans indicateur positif

4) Une autre sortie est-elle prévue pour les classes de CM2 ?

Réponse de M. Morel → Nous avons initié des recherches en pensant aux mois de mai ou juin. Tant que la situation sanitaire restera telle qu'elle est, il est impossible de s'engager sur une sortie / un voyage en particulier.

5) La fête de l'école sera-t-elle maintenue ?

Réponse de M. Morel → la date est fixée au 26 juin. En l'état actuel des choses il est impossible de statuer ou non sur le maintien ou l'annulation de la Kermesse. Si la fête de l'école est annulée, les enseignants essaieront de réaliser des jours « spéciaux » avec les enfants comme des temps festifs et ludiques, à partir du 28 juin et jusqu'à la fin de l'année.

6) Suite à l'action calendrier de l'Avent proposée par l'APEL, M. Morel nous indique que les retours de la part des enseignants sont très positifs. Il nous propose, par le biais d'un ou 2 parent(s), d'intégrer la commission pastorale afin de co-construire l'année prochaine certains projets.

Concernant les autres points relatifs à l'ordre du jour :

1) Bilan de l'opération sapins

Avec 58 sapins achetés, nous avons pu récolter 201€, merci à vous !

2) Les CCTM et CCTE

CCTM (= Comité de Consultation pour le Temps du Midi) et le CCTE (= Comité de consultation pour le Temps de l'Enfance).

A ce jour, et compte tenu de la crise sanitaire, aucune date de réunion n'est fixée.

A noter cependant que :

- Le système de badge de cantine va disparaître
- Il semble y avoir certaines tensions sur le lieu de restauration depuis la mise en place des derniers protocoles. Nous allons faire remonter la remarque auprès de M. Philippe Beurel (Responsable du pôle Services à la population de Thorigné) et du CCTM. N'hésitez pas à nous indiquer si votre enfant vous transmet des informations à ce sujet ou à écrire directement à M. Beurel via le mail : pbeurel@thorignefouillard.fr

3) Les formations proposées par l'APEL 35

Certains membres du bureau sont inscrits aux formations. Elles seront aussi l'occasion d'échanger avec d'autres APEL 35 et de partager autour des bonnes pratiques. Nous pourrions revenir dessus lors de la prochaine réunion du CA.

4) L'opération chocolats de Pâques

L'équipe de travail sur le sujet a contacté 4 potentiels fournisseurs dans l'idée d'un partenariat : les 3 boulangeries de Thorigné ainsi que la boutique Gourmandises et Traditions. Le choix s'est porté sur la boulangerie Kergourlay pour les raisons suivantes :

- Les chocolats sont faits sur place
- Les prix au kilos sont moins élevés pour les familles
- Les marges que réalisera l'APEL pour participer à la vie scolaire de l'école sainte - Anne sont plus intéressantes (tout en ayant un prix de vente aux familles identique à celui pratiqué en boulangerie, afin de ne pas faire de concurrence déloyale)

Concernant l'organisation de l'opération, nous aurons besoin de quelques parents pour nous aider à l'emballage de toutes les commandes le lundi 29 mars dans l'après – midi. Nous aurons également besoin de quelques bras supplémentaires pour la distribution les 30 Mars et 2 Avril.

L'action est menée par Mesdames Karine Ablée, Emelyne Dirson, Juliette Hubert et par Monsieur Guillaume Caïtucoli, merci à eux !

5) Echange autour des actions CM2 de cette année et à venir

- Pour les CM2 de cette année, l'opération Foodtruck est maintenue, les autres actions seront en stand-by pour le moment compte tenu de la situation et d'un manque de visibilité pour le report d'une sortie / d'un voyage scolaire.
- Concernant le calendrier des actions CM2/Reste de l'école :
Nous essayons de trouver, ensemble, la meilleure solution afin que l'APEL puisse soutenir financièrement l'ensemble des élèves de l'école, du niveau TPS au niveau CM2. La réflexion autour d'un calendrier commun est en cours.

6) La tombola

L'action reste à développer.

7) Utilisation de la subvention mairie

La subvention exceptionnelle de 2500 € reçue par la mairie n'est pas encore distribuée. Cela dépendra de l'évolution de la situation sanitaire, des sorties prévues... Quoi qu'il en soit cette subvention nous permet de compenser l'absence de gain de l'an dernier (annulation fête de l'école, tombola, zumba...)

8) Objet personnalisé

Après vote des participants, le choix se porte sur une serviette microfibre 60*90 intégrant jusqu'à 350 dessins. Il y aura donc 1 objet qui réunira les dessins de tous les élèves et des enseignants / ASEM.

L'action est prévue pour la dernière période après les vacances de Printemps. Elle sera menée par Mesdames Cécile de la Pointe, Gwenaëlle Martin et Anne-Gaëlle Poncin, merci à elles !

9) La BCD

Le projet est au point mort pour le moment.

10) La semaine de la lecture

A ce jour, il n'y a pas de remontée des enseignants sur le sujet. Cela dépendra encore une fois du contexte sanitaire.

11) Echange autour de conférences à proposer

Compte tenu du contexte compliqué, il est difficile d'envisager une conférence. La question est posée d'une conférence en visio bien que cela limite l'intérêt de l'évènement par le manque d'interactions directes possible.

Fin de réunion à 22h20

Prochaine réunion le 17 mars

Merci pour votre lecture et votre investissement auprès de nos enfants !